

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

SMIC

Pas d'étrennes pour les smicards. Le salaire minimum a été revalorisé selon l'obligation légale d'indexation sur l'inflation, donc sans le « coup de pouce » auquel les gouvernements de droite et de gauche ont renoncé sous l'égide de Nicolas Sarkozy puis de François Hollande. La revalorisation sera donc de 9 centimes de l'heure, et de 11 euros par mois pour un Smic net mensuel de 1 153 euros. Comme 43 % des smicards travaillent à temps partiel, on constate une fois de plus que la contrainte salariale et la régression sociale vont de pair au nom de la compétitivité.

Mais l'impératif catégorique de compétitivité par baisse des coûts salariaux est oublié lorsqu'il s'agit des patrons. Selon l'enquête publiée par La Tribune, l'ensemble des rémunérations attribuées aux PDG des sociétés du CAC 40 a atteint 167,6 millions d'euros en 2015, soit une hausse par rapport à 2014 qui se situe entre 6,8 % et 11,4 % selon les modes de calcul. Le champion, c'est Olivier Baudricourt (Sanofi) qui a touché 16 759 875 euros !

Qu'on ne s'étonne pas de voir les électeurs se détourner massivement des candidats qui justifient ou tolèrent ce système parfaitement inique...

Union Européenne

Le passif d'une illusion

Écho des blogs

Le vent
se lève

p. 3

Conflit

Guerre
chez Uber

p. 4

Le journalisme en immersion

I l y a tout juste dix ans disparaissait le journaliste Ryszard Kapuściński. Il avait fait du voyage sa religion, des guerres et des révolutions ses objets d'étude. Les reportages qu'il nous a légués demeurent un modèle du genre.

À l'automne de sa vie, Ryszard Kapuściński confessa tout ce qu'il devait à son lointain maître Hérodote. Le sage d'Halicarnasse lui avait donné le goût des voyages et *Les Enquêtes* ne quittaient jamais le bagage du correspondant de l'Agence de presse polonaise. Kapuściński adopta l'immersion comme méthode de travail dès son tout premier reportage à l'étranger en 1956. La rencontre avec l'autochtone et l'observation de sa culture fournirent la matière de ses publications. Le journaliste avait humblement perçu l'impossibilité de connaître en profondeur les régions visitées quelques mois durant. À ses yeux, produire un reportage était avant tout savoir ressentir une société, se fondre en elle jusqu'à brouiller les frontières entre l'observateur et l'acteur. Pour évoquer le front, il quitta son hôtel de Luanda au plus fort du conflit armé qui accompagnait, à l'automne 1975, l'indépendance de l'Angola. Il se joignit au MPLA (Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola, soutenu par l'Union soviétique) afin de vivre le quotidien du soldat. « *La guerre n'est une réalité que pour ceux qui sont embourbés dans ses entrailles ensanglantées, répugnantes et*

sales. Pour les autres, c'est la page d'un livre, une image sur un écran, rien de plus », se justifia-t-il. Son expérience de l'horreur de la guérilla a fait l'objet d'une série de reportages et d'un ouvrage, *Jeszcze dzień życia* (Encore un jour de vie), traduit en français sous le titre moins approprié *D'une guerre l'autre*. Kapuściński assista à vingt-sept révolutions, dont la plupart sont survenues dans cette Afrique qu'il chérissait. La richesse culturelle du continent noir, sa misère, ses espoirs, ses conflits interminables devaient constituer la sève d'*Ebène*, paru en 1998.

Comme Hérodote, Kapuściński a bâti ses propres histoires d'après le récit de témoins, lorsqu'il n'était pas lui-même plongé au cœur des événements qu'il entendait retranscrire. *Le Négus* (1978), l'un de ses ouvrages les plus aboutis, fait revivre la chute d'Haïlé Sélassié I^{er} à travers les souvenirs de ses courtisans. L'admiration aveugle qu'ils vouaient encore à l'ultime souverain de la dynastie salomonide était bien la marque d'un régime hors du temps. Une monarchie absolue figée que maintenait la distorsion entre le microcosme du Palais et la société éthiopienne affamée. Quatre ans plus tard, Kapuściński a relaté la déposition d'un autre prince, Mohammad Reza Pahlavi (*Le Shah*, 1982), homme d'État au double visage. Son projet de « *Grande civilisation* » tourné vers la modernité s'accompagnait d'enlèvements et de tortures menés par la Savak, la police politique. La tradition d'insoumission forgée

par le caractère perse et le chiisme faisait de la royauté iranienne un colosse au pied d'argile, un régime par essence contesté qu'une suite d'émeutes suffit à balayer.

Si la figure de Kapuściński est aujourd'hui passée à la postérité - ses ouvrages sont traduits dans le monde entier (1) - d'inutiles polémiques ont surgi sur ses rapports avec le pouvoir politique. Le privilège d'être longtemps l'unique correspondant polonais en Afrique nécessitait des relations cordiales entre cet homme aux convictions de gauche et le Parti. Ses écrits se prêtaient malgré tout à une double lecture. Tel Montesquieu évoquant le gouvernement des Turcs, allégorie de l'absolutisme français, Kapuściński a offert aux lecteurs du *Shah* et du *Négus* un miroir où se reflétaient les dérives, l'absurdité et la corruption du régime communiste. Après avoir vu tomber les autocraties tropicales, le plus célèbre des journalistes d'Europe centrale a délivré dans *Imperium* (1993) une lecture de la disparition du monde soviétique puisée dans le dur quotidien des peuples de l'intérieur et des confins de l'Empire, rencontrés à l'échelle d'une vie.

Ryszard Kapuściński marchait dans les traces de son illustre compatriote, l'anthropologue Bronisław Malinowski, pour qui comprendre l'autre était d'abord le rencontrer. Lui qui déplorait « *le désarroi* » de la littérature « *face aux événements du monde contemporain* » (*Cet autre*, 2006) est mort à l'âge de 74 ans le 23 janvier 2007, sans recevoir ce Prix Nobel qui lui tendait les bras.

Pierre NAULENT

(1) Disponibles en français en livres de poche, les principaux ouvrages de R. Kapuscinski sont aussi réunis en un volume, *Œuvres*, Éd. Flammarion, oct./2014, coll. Mille et une pages, prix public : 35 €.

SOMMAIRE

P 1 : Cible : SMIC - P 2 : Journalismes en immersion - P 3 : Disparition : Jean-Christophe Victor - P 3 : Écho des blogs : Le vent se lève - P 4 : Conflit : guerre chez Uber - P 5 : France-Algérie : normalisation impossible ? P 6-7 : Union européenne : Le passif d'une illusion - P 8 : États-Unis : Économie raciale de marché - P 9 : Idées : Mouvement « dextrogyre » ? - P 10 : Éducation : C'est grave, docteur ? - P 11 : Brèves : Ouganda, Libye, Royaume-Uni, Népal - Mercredis de la NAR - Voeux - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : Pour l'unité nationale.

Jean-Christophe Victor

Le géographe Jean-Christophe Victor nous a quittés le 29 décembre. Homme d'une vaste culture, à l'image des « honnêtes hommes » du XVIII^e siècle, il était aussi le réalisateur du *Dessous des cartes* une émission de télévision produite et diffusée par Arte.

Le grand public avait découvert il y a plus d'un quart de siècle ce géographe à la curiosité insatiable. Géographe, il était d'abord aussi docteur en ethnologie et diplômé de Chinois de l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales). Il avait en effet pour l'Asie une passion qui ne s'est jamais démentie et il en avait traversé et aimé pratiquement tous les pays. Fils de Paul-Émile Victor, il avait sans doute hérité de son père sa passion des voyages et des gens. Avec d'autres, il avait créé le Lépac (laboratoire d'études prospectives et géographiques) et surtout *Le Dessous des cartes*, diffusé sur Arte depuis 26 ans, et était cofondateur du musée « Espace des Mondes polaires » dans le Haut-Jura.

Homme de télévision

Mais il était d'abord connu pour son émission *Le Dessous des cartes*. Hebdomadaire, elle permettait en l'espace d'une vingtaine de minutes, de découvrir un problème de géopolitique à travers l'étude de quelques cartes. La grande force de Jean-Christophe Victor était de nous rendre chaque semaine un peu plus intelligents en utilisant un vocabulaire rigoureux et précis sans jamais être pompeux. À l'heure où la vulgarité a table ouverte à la télévision, lui avait parié sur l'intelligence du public, sur son appétit de savoir et le public ne s'y trompait pas. C'est la marque d'un grand savant que de faire partager aux autres ses connaissances. Ses émissions avaient connu un tel succès qu'il s'était engagé dans la conception de DVD ou d'Atlas les reprenant, par thème ou par espace et les développant parfois. Caprice du destin, son dernier atlas était consacré à l'Asie qui l'avait tant passionné.

Homme de narration

Ses émissions n'auraient cependant pas eu le succès qui fut le leur s'il n'avait pas été doué d'un formidable talent de conteur. L'histoire comme la géographie supposent la construction d'un récit, même si elles ne sont pas que cela. Elles étaient pour les étudiants une formidable initiation aux épreuves orales. Avec elles, on apprenait à parler. C'est dire s'il va nous manquer.

Marc SÉVRIEN

Le vent se lève

Hors du nationalisme xénophobe et souvent contre cette tendance extrémiste, une nouvelle génération de patriotes apparaît, sur le versant droit comme sur le versant gauche, mais toujours contre l'ultra-libéralisme.

Nouveaux venus sur les réseaux sociaux, *Le Vent Se Lève* (1) veut « réinventer la Gauche » et « mettre le peuple en mouvement ». Les débuts sont prometteurs.

Ce sont de jeunes gens qui lancent ce « média d'opinion alternatif qui mènera la bataille des idées. » Ils ne supportent pas l'ordre capitaliste qui prétend tout contrôler, à commencer par les esprits. Ils constatent que la gauche s'enlise. « *Ou bien elle trahit, ou bien elle s'efface.* » Ils savent que l'espérance ne cesse de renaître, au cœur des pires épreuves. Face au pouvoir financier, face à la propagande de l'extrême droite sur les réseaux sociaux, ils veulent créer une « communauté d'idées » en vue de la « construction d'une gauche nouvelle, d'une gauche de combat. »

Ce projet intéresse *Royaliste*, qui n'est pas une publication de gauche mais qui apprécie les militants de gauche décidés à lutter contre l'ultra-libéralisme. De fait, les premiers articles publiés par *Le Vent se Lève* sont remarquables. On est heureux de trouver une analyse du tout récent livre d'Olivier Delorme, *Trente bonnes raisons pour sortir de l'Europe*, que son auteur présentera aux Mercredis de la NAR le 22 février. Tous ceux qui sont accablés par les propagandes pro-russe et antirusse sur la Syrie liront avec grand intérêt l'article de Raphaël Sandro : *Alep, ville martyre ou ville libérée ?* L'article d'Antoine Surel sur le transport des marchandises en France souligne les effets désastreux de la déréglementation dans ce domaine pour le fret ferroviaire comme pour le transport routier. Enfin, comment ne pas approuver l'article de Clément Echene clairement intitulé : « *Nationalisons pour rétablir la souveraineté et réduire le chômage.* » En effet, « on nationalise à la fois pour juguler le chômage et pour empêcher la captation par des particuliers de « biens communs » comme les ressources naturelles. De même, nous l'avons vu, l'outil monétaire ne saurait être soustrait à la Nation sans amputer la capacité du peuple français à se saisir de son destin économique. Aussi la nationalisation doit être un postulat pour toute politique de rupture. Mais là où la solution keynésienne peut dépenser des sommes astronomiques pour récupérer des entreprises, une alternative peut consister en la confiscation pure des actifs des actionnaires privés d'entreprises stratégiques dans certains cas très précis, c'est-à-dire d'entreprises dont les activités sont essentielles au développement de la Nation, et dont les objectifs doivent relever de la décision démocratique. Par exemple via la planification publique, planification dont usent d'ailleurs déjà tous les capitaines d'industrie. »

Tel est le bon cap !

Jacques BLANGY

Guerre chez Uber

Les blocages à répétition des accès aux aéroports d'Île-de-France par plusieurs centaines de chauffeurs de VTC en colère contre les plates-formes collaboratives pourraient bien confirmer la fin de l'ubérisation heureuse. En tout cas, ils témoignent de l'absence de volonté de l'État à s'emparer des questions soulevées par l'économie collaborative.

Lancé en 2010 à San Francisco et en 2012 à Paris par l'entreprise américaine Uber, le service de mise en relation de véhicules de transports avec chauffeur (VTC) et de voyageurs, via une application téléchargeable sur smartphone, est aujourd'hui présent dans une soixantaine de pays dans le monde, dont vingt-neuf en Europe, et plus de trois cents villes, de Johannesburg à Djakarta, en passant par Madrid, Varsovie ou Paris... avec des fortunes diverses. Car, dès son lancement, Uber a soulevé nombre de problèmes juridiques, économiques et sociaux, nécessitant une intervention des pouvoirs publics.

En 2014, les chauffeurs de taxi parisiens, qui voyaient d'un mauvais œil l'arrivée d'une concurrence déloyale, manifestaient, parfois violemment, pour demander son interdiction. La grogne déboucha sur la loi Thévenoud (éphémère et phobique secrétaire d'État aux Transports du gouvernement Ayrault) qui réservait la maraude aux seuls taxis et fixait à 4,50 mètres la taille minimale du VTC. Une fois les chauffeurs de taxi calmés, ce sont les chauffeurs de VTC eux-mêmes qui revendiquaient de nouveaux droits. Le gouvernement confia à Laurent Grandguillaume, député socialiste de la Côte-d'Or, le soin de rédiger une proposition de loi que le Parlement a adoptée courant décembre. Elle précise les obligations des plates-formes et leur interdit d'imposer des clauses d'exclusivité aux chauffeurs. Alors qu'elle était en cours d'élaboration, un nouveau

conflit voyait le jour : en cause l'augmentation de 20 à 25 % de la commission prélevée par Uber.

Déjà, en octobre, la plate-forme américaine avait décidé unilatéralement de baisser le prix de la course de 20 % provoquant une première poussée de fièvre des chauffeurs contraints de travailler davantage pour une rémunération à peine plus élevée que le Smic et sans couverture sociale, car bénéficiant du statut d'autoentrepreneur. Alain Vidalies, actuel secrétaire d'État aux Transports, a invité Uber à baisser sa commission, le temps de trouver un accord. Celle-ci a refusé, se contentant de proposer la création d'un fonds de soutien aux chauffeurs en difficulté. A l'heure où j'écris ces lignes, le gouvernement vient de confier à Jacques Rapoport, l'ancien patron de SNCF Réseau, une mission de médiation.

Uber doit également combattre sur le front juridique. Rien que cette année, la plate-forme a été condamnée à 800 000 euros d'amende en France pour pratique commerciale trompeuse et complicité d'exercice illégal de la profession de taxi. Autre grief, et non des moindres, en 2015, l'Urssaf d'Île-de-France, pour qui les chauffeurs de VTC sont des salariés, alors qu'Uber estime qu'ils sont des travailleurs indépendants, a saisi le tribunal des Affaires de Sécurité sociale (Tass) pour réclamer une requalification des emplois. La procédure pourrait prendre plusieurs années, mais si le Tass donne raison à l'organisme de recouvrement des cotisations sociales, cela pourrait coûter plusieurs millions à l'entreprise qui, selon Bloomberg, enregistrerait une perte de trois milliards de dollars en 2016, malgré un chiffre d'affaire d'un milliard sept-cent millions, en progression de 55 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, et une valorisation estimée à 69 milliards de dollars.

Car Uber pense déjà au coup d'après : la voiture sans chauffeur

pour laquelle elle a investi des sommes colossales. Les premiers essais ont eu lieu en septembre. D'où le peu d'empressement d'Uber à résoudre la contestation actuelle ; l'urgence est ailleurs : devancer une concurrence rude, notamment de la part des leaders mondiaux du numérique, comme Google. D'où, également, l'amertume des chauffeurs qui voient, à terme, disparaître leur gagne-pain.

Pourtant, le succès d'Uber est à la hauteur des attentes des utilisateurs, qu'ils soient clients ou chauffeurs. Car, à l'origine, à part les chauffeurs de taxi, tout le monde semblait trouver son compte dans l'émergence de ce nouveau modèle économique. Les clients, d'abord, mécontents de ne jamais trouver un taxi lorsqu'ils en avaient besoin, car Uber leur offrait la possibilité de contourner une rareté savamment entretenue par la profession et une perspective d'amélioration de la qualité du service rendu du fait de la notation des chauffeurs. Les particuliers, ensuite, qui trouvaient dans cette application un moyen d'arrondir leurs fins de mois, d'organiser librement leur temps de travail, voire de devenir leur propre patron ; malgré une mise de fonds relativement importante au départ pour l'achat ou la location d'un véhicule, les obstacles étaient relativement faibles et les compétences exigées, limitées.

Ces conflits à répétition, ces recours juridiques et cette agitation législative démontrent la nécessité pour l'État et tous les acteurs d'envisager dans sa globalité le développement de l'économie collaborative avec la réelle volonté d'aboutir à un nouveau contrat social permettant à ce nouveau modèle économique de se développer tout en conférant des droits aux travailleurs qui s'y engagent. Sinon des protestations aussi violentes que celles que connaît aujourd'hui le secteur du transport de personnes, naîtront dans d'autres domaines : l'hôtellerie, la livraison de repas à domicile, l'édition... Laisser le marché réguler ce nouveau modèle économique ne ferait que renforcer la précarité des travailleurs sans profit pour la société.

Nicolas PALUMBO

Normalisation improbable ?

Après cinquante-cinq ans d'indépendance, les relations entre la France et l'Algérie devraient se « normaliser », ce qui veut dire diminuer en intensité pour pouvoir croître à nouveau sur d'autres bases plus objectives.

Le quatrième mandat du président Bouteflika court jusqu'au printemps 2019 ! C'est dire que la tâche du nouveau président français élu au printemps prochain sera de porter à leur terme les attentes renouvelées à chaque élection française. Que n'avait-on dit de la présidence Hollande, ex-stagiaire à l'ambassade de France à Alger, conseillé par les meilleurs connaisseurs de la relation duale ? Résultat nul. Quid du traité d'amitié promis pour 2005 par Chirac dans l'enthousiasme du voyage de 2003 et saboté par les partisans des « bienfaits » de la colonisation et l'inconstance de son successeur ?

La période est mûre pour une réévaluation des relations bilatérales. La suppression côté algérien en janvier 2016 du département du renseignement et de la sécurité rattaché à la présidence après le limogeage de son chef, le tout-puissant général Mohamed Mediène dit Toufik, mettait fin à une situation d'exception. L'homme était en poste depuis septembre 1990. Manière de nous souvenir que l'Algérie avait connu son « printemps arabe » vingt ans avant les autres. Le Front Islamique du Salut (FIS) avait démocratiquement remporté les élections municipales de juin 1990 puis le premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, il y a juste vingt-cinq ans. Le 11 janvier un coup d'État militaire « démissionnait » le président Chadli Bendjedid, interrompait le processus électoral et proclamait l'état d'urgence. On connaît la suite. Deux cent mille morts sur lesquels le président Bouteflika et les généraux « janviéristes » avaient roulé le tapis (loi de concorde civile de 1999 et charte pour la paix et la réconcilia-

tion de 2005). L'expérience avortée, à l'époque originale (avec pour seule (fausse) référence l'Iran de Khomeini), a été mise à l'épreuve de la réalité en Tunisie et en Égypte avec l'insuccès que l'on sait et l'issue que l'on connaît - militaire et conflictuelle en Égypte, civile et semi-consensuelle en Tunisie.

Aujourd'hui en Algérie exit les généraux. La plupart des acteurs historiques sont morts. Le chef d'état-major vice-ministre de la Défense est le dernier à avoir traversé toute la période. Au sein d'une opacité où toutes les conjectures sont possibles, la thèse la plus répandue défend l'idée d'une sorte de passage de relais entre militaires et technocrates. La majorité du gouvernement est composée d'énarques (ENA-Alger) alliés aux responsables des sociétés parapubliques (dont la fameuse compagnie pétrolière Sonatrach). Quoique discutable dans le détail, cette thèse expliquerait paradoxalement une certaine prise de distance avec la France. Les généraux étaient sans doute les plus francophiles des Algériens et les liens étroits entre les deux pays sécuritaires mais aussi économiques passaient par eux. La nouvelle génération est plus mondialisée.

Si les militaires quittent le devant de la scène, même s'il s'agissait d'hommes de l'ombre, cela veut dire que l'alternative n'est plus entre militantisme islamique ou laïque, ni entre bilinguisme et arabité. Plus en phase avec ses voisins marocaine et tunisienne, mais conservant son originalité, la société algérienne essaie d'inventer son nouveau mode de vie, à la fois l'un et l'autre, religieux et laïc, arabe et occidental, hors des querelles du passé, colonial et postcolonial, terroriste et éradicateur.

Elle ne peut le faire qu'en étant protégée des menaces extérieures mais aussi des interférences avec la politique intérieure française. La lutte anti-terroriste a fort heureusement été repoussée vers les frontières : au Sahel, au sud-

tunisien et au-delà en Libye. L'Algérie mène seule ses opérations. Elle prend soin de n'appartenir à aucune coalition, de conserver ses liens tant avec Assad qu'avec Ryad. Elle se garde de prendre parti au Yémen. Il lui faut se coordonner au Mali avec les forces françaises et africaines. Mais elle n'entend pas être compromise dans aucune « guerre » occidentale, à commencer par la posture européenne et spécialement française.

La discrétion requise des autorités françaises pourrait confiner à l'oubli ou à l'indifférence. Si l'Algérie ou plutôt une partie des Algériens doit se défranchiser, presque s'affranchir, la France ou plutôt une partie des Français, doit se désalgérianiser. Quatre millions de descendants de pieds-noirs, six à sept millions de descendants d'Algériens émigrés, ces statistiques (approximatives) sont à mettre en relation avec les quelques onze millions de francophones estimés en Algérie (sur quarante millions d'habitants). En quoi ce legs du passé serait-il aujourd'hui porteur d'avenir ? L'Algérie et la France ont chacune le droit de regarder ailleurs. Avant sans doute de se retrouver, mais l'important est le détour. Surtout qu'aujourd'hui l'alternative pour l'Algérie n'est plus le panarabisme et encore moins le panislamisme et que pour la France ce n'est plus l'Europe atlantique, mais un tout venant dans lequel on trouve déjà beaucoup de Chine et bien d'autres choses nouvelles.

« Rupture impossible, normalisation improbable », (1) le diagnostic - repris du jugement de Raymond Aron sur la guerre froide « paix impossible, guerre improbable » - demeure vrai sur le premier point mais évolue sur le second. L'Algérie est notre Turquie occidentale. Algérie et Turquie sont les deux verrous de l'Europe. L'Algérie verrouille l'Afrique comme l'autre verrouille le Moyen-Orient. Portons envers l'une et l'autre un regard objectif, dénué d'affect et si possible de ressentiment. Normalisation est ici mis à la place de guerre.

Yves LA MARCK

(1) Frédéric Charillon, in « **L'Algérie puissance régionale** » dossier fort intéressant de *Questions internationales*, n°81, septembre-octobre 2016, la documentation française, prix public : 10,10 €.

Le passif d'une illusion

Dans son premier ouvrage, Coralie Delaume avait décrit l'Union européenne comme une chimère. (1) L'essai qu'elle publie avec David Cayla (2) dresse le constat précis d'une faillite générale, prélude à l'effondrement d'une entité sans unité ni identité. C'est l'Europe dans son ensemble qui est à repenser et à reconstruire.

L'Europe ? On croit savoir. On dit « Bruxelles ». On dit « euro » et parfois « Marché unique ». On dit « Schengen », « la Commission » et « l'Eurogroupe », Jacques Delors, Jean-Claude Juncker et Angela Merkel... Mais quand on lit Coralie Delaume et David Cayla, l'Europe réduite à l'Union européenne apparaît comme une entité indéfinie, décomposée en espaces disjoints sur lesquels on a empilé des organes sans corps politique. Cette Union est sans unité, cette Europe est dépourvue d'identité : nous ne pouvons l'appréhender que de manière négative.

L'Europe, nous ne savons pas ce qu'elle est. Et nous ne l'avons jamais su malgré les innombrables discours sur sa « construction ». Quand on annonçait le « dépassement des nations » dans et par l'Europe supranationale, le système fonctionnait sur le mode intergouvernemental. C'est toujours le cas dans les domaines régaliens et pour la définition de la citoyenneté puisque seuls les citoyens d'un État-membre sont citoyens de l'Union...

Mais attention ! L'Union européenne est aussi, par certains aspects, une structure fédérale qui se concrétise dans la Cour de justice de l'Union européenne, dans la Banque centrale européenne et dans

la Commission sise à Bruxelles. On peut même comparer l'Union à un empire, comme l'a fait José Manuel Barroso qui est allé jusqu'au bout d'une dialectique vertigineuse en évoquant un « empire non-impérial », édifié sans recours à la force. C'est aller trop loin car nous verrons que l'Union tente de résister à sa dislocation par des procédés violents...

Il est certain, en revanche, qu'on ne saurait parler en toute rigueur d'une Europe des traités puisqu'on nous impose la constitutionnalisation de normes économiques et budgétaires - la « règle d'or » de l'équilibre budgétaire, la « concurrence libre et non faussée » - qui restreignent la souveraineté des États et nient la liberté de choix des électeurs. Les Français et les Hollandais avaient refusé en 2005 qu'on mélange le **traité international** qui définit des relations entre des États souverains, et la **constitution** qui établit des relations politiques à l'intérieur des États. On leur a répondu par le traité de Lisbonne et par des bricolages « constitutionnels » sans jamais reconnaître que les prétendues institutions européennes nient la séparation des pouvoirs qui est le principe premier de toute constitution : c'est la Commission européenne, organe de l'exécutif, qui a l'initiative des « actes législatifs » de l'Union et non pas le Parlement de Strasbourg !

L'Union européenne, nous savons ce qu'elle n'est pas. Coralie Delaume et David Cayla montrent en quoi les organes installés à Bruxelles, Francfort, Strasbourg et Luxembourg ne sont pas démocratiques. Il faut les suivre dans leur exploration courageuse et dans leur démontage minutieux des tuyaux et circuits de l'usine à gaz recouverte du blanc manteau de la « gouvernance européenne ». Ils

nous apprennent ou nous rappellent que la Cour de justice de l'Union européenne a procédé d'entrée de jeu à deux **coups de force juridiques**. En 1963, l'arrêt van Gend & Loos affirme le principe de « l'effet direct » selon lequel les ressortissants des États membres sont sujets du droit communautaire et peuvent donc poursuivre en justice un État membre qui ne respecterait pas ce droit communautaire. En 1964, l'arrêt Costa contre Enel décide que le droit communautaire dans son ensemble est supérieur au droit national antérieur... ou postérieur afin d'imposer une limitation définitive aux droits souverains des États. Depuis, la Cour de justice de l'Union européenne n'a cessé d'imposer son interprétation de « l'esprit des traités » selon l'idéologie ultra-libérale qui règne sans partage à Luxembourg. Les États, les syndicats, les salariés... sont livrés à son arbitraire.

On a souvent disserté sur l'indispensable rapprochement entre l'Europe et les citoyens comme si l'inflation des discours pouvait masquer les coups de force politiques qui jalonnent l'histoire récente de l'Union. Les Irlandais qui avaient rejeté le traité de Nice en 2001 ont été forcés de revoter - cette fois dans le « bon sens » - en 2002 puis ils ont rejeté le traité de Lisbonne en 2008 et ont été contraints de le voter l'année suivante. La transformation des **Non** français et hollandais de 2005 en **Oui** au traité de Lisbonne est bien entendue rappelée et mise en perspective par Coralie Delaume et David Cayla qui consacrent tout un chapitre à la crise grecque de 2015 où l'on a vu la Banque centrale européenne sortir de son rôle - garantir le bon fonctionnement du Réseau européen de Banques centrales - et pousser le gouvernement grec à la capitulation.

L'Union européenne n'est pas un espace solidaire. La Grande-Bretagne a refusé d'entrer dans l'espace Schengen et a obtenu, comme la Pologne, une option de retrait sur la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne avant de choisir par référendum de quitter l'Union.

Les Danois ont rejeté par référendum en 2015 le projet de coopération policière renforcée tandis que les Pays-Bas refusaient, également par référendum en 2016, l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine. Les résistances à l'uniformisation des législations s'accompagnent de divergences de plus en plus marquées entre les États membres. Coralie Delaume et David Cayla soulignent le lent mais net décrochage des périphéries de l'Union, précisément les pays scandinaves et ceux qui composent le groupe de Visegrad - Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie - qui s'opposent à la politique des quotas de migrants. Pas sympas les Hongrois ? Sans doute. Mais le bon gouvernement allemand a décidé sans concertation préalable d'accueillir massivement les migrants en 2015 puis s'est entendu directement avec la Turquie avant de réviser sa politique migratoire sous la pression du parti xénophobe allemand. L'Union européenne est une anti-Union, ravagée par la guerre de tous contre tous, où tous les coups sont permis : concurrence par le dumping social, par la promotion irlandaise et luxembourgeoise de la fraude fiscale. Dans l'Europe « communautaire », seuls les États qui privilégient leurs intérêts nationaux peuvent trouver quelque répit.

L'Union européenne n'est pas une zone monétaire unifiée. L'euro est abusivement désigné comme « *monnaie unique* » alors que le Danemark, la Suède et la Grande-Bretagne ont refusé d'entrer dans cette zone et que l'Islande a retiré sa candidature en 2015. De fait, les pays qui ont accepté l'euro se trouvent dans une **zone monétaire dominée par l'Allemagne**, qui utilise la « *monnaie unique* », via la Banque centrale européenne et l'Eurogroupe, comme un Deutschemark d'autant plus efficace que les dévaluations monétaires sont interdites. Avec le concours de la Cour de justice de l'Union, toujours à la pointe du combat contre les syndicats, la Banque centrale européenne et la Commission imposent des « *réformes structurelles* » qui détruisent l'organisation du travail et poussent à la déflation salariale - par

exemple par le biais des « *travailleurs détachés* » - tandis que de nouvelles dispositions légales et plus ou moins réglementaires durcissent l'austérité qui est facteur de récession et d'endettement. Après avoir bénéficié de la bienveillance générale quant à son endettement après la Seconde Guerre mondiale, et de la même bienveillance quant à son déficit budgétaire après l'absorption de la République démocratique allemande, l'Allemagne domine le jeu, accumulant les excédents commerciaux au détriment de ses partenaires européens.

L'Union européenne n'est pas une zone de prospérité. Chanté par des milliers de voix inspirées, le marché de plusieurs centaines de millions de consommateurs n'a pas tenu ses promesses et la crise permanente a des effets désastreux sur les économies et les sociétés. Dans l'Union, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites est accablant et l'Allemagne elle-même doit une bonne partie de ses succès à l'exploitation éhontée de sa propre main-d'œuvre et des jeunes travailleurs étrangers qu'elle a massivement importés. Secoué par les grèves, le pays de référence des oligarques français enregistre un taux de pauvreté de 17 % (14 % en France) et un salarié allemand sur quatre doit se contenter d'un bas salaire. Nous observons de près les souffrances des populations grecque, italienne, espagnole victimes du carcan monétaire et qui ont le choix entre le chômage, le travail précaire et l'émigration : Coralie Delaume et David Cayla notent que « *dans l'immédiat après-crise, l'émigration espagnole triple pour passer de 140 000 personnes en 2006 à plus de 400 000 au cours des années 2010-2014 [...] De même, l'Irlande perd 160 000 habitants (2009-2015), la Grèce 240 000 (2010-2015), le Portugal environ 140 000 (2011-2015).* » Les auteurs n'oublient pas les États baltes, touchés par la crise de 2008 et par les mesures d'austérité censées la juguler : « *Au cours des huit dernières années, les " heureux " États baltes ont ainsi perdu 564 000 habitants (8 % de leur population) et plus de 300 000 emplois.* »

L'Europe, nous savons ce qu'elle



n'est plus. On se félicite de la réussite d'Airbus mais on oublie qu'elle est le fruit de la coopération intergouvernementale et de l'intervention de la puissance publique dans l'industrie : selon les règles en vigueur aujourd'hui, Airbus n'aurait jamais vu le jour. L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, autre réussite, ne doit rien à Bruxelles, et des États qui ne sont pas membres de l'Union (la Norvège, Israël) participent à cette coopération. L'Agence spatiale européenne associe vingt-deux pays dont le Canada hors réglementation communautaire. J'ajoute que la politique agricole commune n'est plus qu'un bon souvenir, effacée par la crise multiforme de l'agriculture...

Du bilan globalement négatif de l'Union européenne, Coralie Delaume et David Cayla tirent une conclusion sans détours : pour renouer avec l'Europe de la coopération interétatique, il faut détruire le Marché unique et tout ce qui relève d'un fédéralisme furtif ou déclaré. Tel est bien le point de départ d'une reconstruction de l'Europe politique, sur des principes et selon des modalités qui restent à préciser.

Bertrand RENOUVIN

Coralie Delaume, **Europe - Les États défunis**, Michalon, mars/2014, 224 pages, prix public : 17 €.

Coralie Delaume & David Cayla, **La fin de l'Union européenne**, Michalon, janv./2017, 256 pages, prix public : 19 €.

Économie raciale de marché

A lors que le racisme des étatsuniens blancs est en voie de disparition, le processus de destruction de l'État-providence engagé depuis Richard Nixon reproduit un système d'inégalités raciales qui s'est perpétué sous la présidence de Barack Obama.

En 1972, 39 % des Étatsuniens blancs réclamaient des lois pour interdire les mariages mixtes : ils sont moins de 5 % aujourd'hui. Défini comme sentiment de supériorité « naturelle » d'une race supposée, le racisme est donc en voie de disparition. Pourtant, moins de 4 % des Étatsuniens estimaient en 2006 que le gouvernement devait agir pour améliorer la situation socio-économique des Noirs alors qu'ils étaient presque le double en 1975. Le paradoxe est violent : le racisme s'efface des mentalités mais l'indifférence qui progresse accroît les inégalités réelles entre Blancs et non-blancs dans l'illusion d'une société post-raciale.

Cet état de fait inacceptable et de mieux en mieux accepté est le résultat d'un long travail idéologique et des pratiques qu'il a inspirées. Dans l'essai qu'elle consacre à la « couleur du marché », (1) Sylvie Laurent explique que les nouvelles logiques de ségrégation raciale apparaissent et se renforcent au fil de l'offensive menée contre le New Deal rooseveltien, la Nouvelle frontière de John F. Kennedy et la Grande société de Lyndon B. Johnson par les idéologues du marché. Dans les années cinquante, Gary Becker affirme que la recherche rationnelle de gains de compétitivité et la dérégulation du marché du travail feront disparaître le racisme plus sûrement que toutes les lois coercitives contre les discriminations - en oubliant la contribution très efficace de l'esclavage au développement des États-Unis ! Milton Friedman estime quant à lui que sur un marché neutre quant aux couleurs de peau, les choix

du raciste - ne pas servir un client noir - sont aussi rationnels que les choix du discriminé qui peut librement trouver des occasions de s'émanciper.

Appuyée par le discours sur le retour aux valeurs (l'éthique de la responsabilité), la thématique des lois sociales inutiles et contre-productives gagne de larges secteurs de l'électorat et alimente la propagande des candidats du Parti républicain. En 1968, Richard Nixon conjugue efficacement le néolibéralisme et le souci sécuritaire en affirmant qu'il ne s'intéresse pas aux différences raciales : pour lui, les transferts sociaux entretiennent la culture pathogène des Noirs et il faut incarcérer tous ceux qui ne respectent pas les lois du marché. Dix ans plus tard, l'État de Californie lance la révolte fiscale contre les programmes sociaux, qui va inspirer Ronald Reagan. L'électorat démocrate sont persuadés que les transferts sociaux assurés par l'État providence ne profitent qu'aux Noirs. Logiques, ces électeurs assurent la victoire du Parti républicain qui célèbre la réussite individuelle par la prise de risque sur le libre marché : ils haïssent l'État Léviathan qui entretient une culture d'assistés et qui brime le « droit des États fédérés »... à ne pas appliquer une législation égalitaire. Plus tard, Bill Clinton, qui a compris le préjugé antiétatique, se fait le champion de la réduction drastique des aides sociales et de l'incarcération massive. Ce démocrate préserve sa bonne réputation antiraciste grâce à la petite minorité des Noirs qui ont fait fortune et qui portent la bonne parole individualiste-libérale.

Sous l'affichage des réussites individuelles dans les affaires, le sport et les médias, la ségrégation raciale effective a invalidé la théorie de la neutralité bienfaisante du marché. Il y a aux États-Unis un racisme spatial qui frappe les classes pauvres de couleur, reléguées dans des quartiers sous-équipés et livrées de surcroît à la prédation bancaire - les taux d'intérêts accordés aux Noirs avant la crise des subprimes étant

supérieurs à ceux dont bénéficiaient les Blancs de même condition. Il y a un racisme scolaire qui s'est développé depuis que la Cour suprême a jugé en 2007 que les mesures en faveur de la mixité étaient discriminatoires à l'égard des Blancs. Les collégiens noirs ont peu de chance d'accéder à l'Université et ceux qui y parviennent ne peuvent financer jusqu'au bout leur scolarité faute de pouvoir s'endetter autant que les Blancs. Il y a un racisme sanitaire : « les Noirs sont le groupe le plus touché par les cancers, ils sont neuf fois plus souvent atteints par le sida que les Blancs, ont deux fois plus de risque d'avoir du diabète et dix fois plus de souffrir d'asthme. Le taux de mortalité des nourrissons noirs est deux fois plus élevé que celui des Blancs » note Sylvie Laurent qui souligne que l'Obamacare, système assurantiel ni public, ni centralisé, a cependant permis de réduire de 30 % le nombre de familles noires privées de toute protection sociale... et plus fortement exposées au chômage que les familles blanches. Il y a un racisme environnemental : en 2012, plus de la moitié des centrales à charbon les plus polluantes se situaient dans des zones habitées par des communautés de couleur. Il y a un racisme carcéral qui se double d'un racisme constitutionnel : depuis une décision de la Cour suprême en 2013, plusieurs États ont rayé des listes électorales les personnes qui ont un casier judiciaire : en Floride, plus d'un million de Noirs ont ainsi perdu leur statut de citoyens.

Baucoup ont cru que la présence à la Maison blanche du couple Obama était le signe d'un dépassement de la question raciale. C'est un échec. Le marché néolibéral a créé un néo-racisme qui ne cessera d'accentuer les inégalités si l'État ne renoue pas avec le principe de justice qui impose de fortes interventions réparatrices et correctrices en vue de l'égalité.

B. LA RICHARDAIS

(1) Sylvie Laurent, **La couleur du marché, racisme et néolibéralisme aux États-Unis**, Seuil, Sciences humaines, oct./2016, 192 pages, prix public : 16 €.

Erratum - Horreur ! Dans le numéro précédent, n° 1112, dans l'article de la page 8, le nom de l'ambassadeur du Qatar en France est Meshal Al-Thani (depuis février 2014) et non pas Khalid Bin Rashid Al-Mansouri qui est son successeur depuis novembre 2016.

Un mouvement « dextrogyre » ?

Sous la III^e République, le grand critique littéraire et politique qu'était Albert Thibaudet observait que la dynamique des idées déportait invinciblement la politique vers la gauche depuis le XVIII^e siècle, à tel point que la droite elle-même était contrainte de s'y adapter. Le mouvement serait-il en train de s'inverser ? Il n'est pas déraisonnable de le penser, même si les lignes de l'avenir sont très loin de se détacher avec netteté, celles du présent demeurant des plus problématiques. Une chose est certaine, nous sommes entrés dans une période d'incertitude que caractérise la récente élection de Donald Trump aux États-Unis. L'illusion d'une fin de l'histoire n'a pas résisté longtemps, les crises se sont ajoutées aux crises de telle façon que la classe politique s'en est trouvée déstabilisée profondément. De ce fait, la philosophie politique elle-même est ébranlée, singulièrement à gauche. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'essai vengeur et lucide d'Aude Lancelin, qui en contant sa mésaventure à *L'Obs* (l'ancien *Nouvel Observateur*) conclue par une éviction sauvage, établit l'état de déréliction de l'hebdomadaire qui fut si longtemps l'organe phare de l'intelligentsia : « *Un vieux porte-avions rouillé, désespérément aligné, au milieu des autres vaisseaux fantômes à quoi se résumaient désormais les médias français que d'autres géants du CAC 40 détenaient.* » Comment revivifier une pensée de gauche, dès lors que la gauche institutionnelle avait rivé son sort aux diktats de l'économie dite de marché ? Les impertinences d'Aude Lancelin, paradoxalement promue « numéro 2 » de l'hebdo de référence, en devenaient insupportables.

Auraient-elles été suffisantes pour redresser la barre et, surtout, ranimer la flamme vacillante d'un socialisme fier de lui-même ? J'en doute, malgré la sympathie que m'inspirent plusieurs orientations intellectuelles de notre rebelle. Amie de Philippe Muray, admiratrice de Chesterton et de Pasolini, formée à l'école de Pierre Manent, elle répudie le dogme premier de tout progressisme conséquent : « *Toujours je m'étais méfiée des tables rases. Jamais je n'avais cru en une possible rectification définitive d'un bois humain voué à demeurer à jamais tordu. Par un fond de pessimisme anthropologique sans doute, parce que l'homme est cet animal de proie, cruel entre tous, qui ne chérit nullement l'égalité, et que l'on peut certes tenir en respect par la loi, mais jamais entièrement retourner.* » Il est vrai qu'à ces solides convictions réactionnaires se superposent des vœux révolutionnaires, dont on a parfois du mal à démêler la nature. On conçoit qu'elle soit fascinée par le brio d'un Alain Badiou et même, à la rigueur, par ce qu'elle appelle « *son œuvre ontologique majestueuse* ». Mais de là à passer sur ce qu'il y a de monstrueux dans la glorification qu'opère l'homme qui a pu écrire *Le siècle*, (1) du totalitarisme rouge jusqu'à la sanglante révolution culturelle de Mao, il y a inconséquence grave. Tout pourrait être sauvé néanmoins, si la brillante agrégée allait chercher du côté de Jean-Claude Michéa un authentique ressourcement dans une tradition ouvrière et anticapitaliste, qui suppose la critique radicale du libéralisme libertaire auquel s'est vouée la gauche officielle. Mais en ce cas, l'aventure devrait se poursuivre hors de *L'Obs*, dont les managers entendent transformer le statut de journal de référence pour en faire de plus en plus « *une aventure entrepreneuriale* ». Bientôt la rédaction sera déménagée, avec d'autres du même groupe, dans un immeuble géant qu'Aude Lancelin décrit comme « *une laiterie automatique géante où, tous alignés devant leur desk dans un espace décroissant, les journalistes seraient priés de produire enfin un peu de rationalité derrière une superbe façade de verre pixellisée.* » Mais où aller hors de cette

ruche aux mille claviers, pour résister, faire entendre une voix libre ? L'expérience éphémère de Nuit debout n'a pas répondu aux espoirs qu'elle avait suscités mais il faudra bien que le mouvement de la vie suscite d'autres initiatives vraiment libératrices.



En attendant, la tendance dextrogyre n'est-elle pas en plein essor, prouvant qu'elle a d'ores et déjà vaincu son contraire sinistrogyre (pour reprendre le mot de Thibaudet) ? De fait, elle semble avoir pour elle, en ce moment, la jeunesse et la créativité, au-delà des vedettes aux gros tirages dont le succès est déjà un sérieux signal. Je serais tenté de faire un sort particulier à l'essai de Guillaume Bernard, *La guerre à droite aura bien lieu*, à cause d'une rigueur philosophique qui oblige à réfléchir au-delà des convenances et des masques de la vie politique. Pour l'auteur, la droite s'identifie à une tradition intellectuelle qui n'est pas exactement celle définie par René Rémond à l'enseigne du légitimisme, même si elle s'en rapproche. Il ne parle pas de pensée contre-révolutionnaire mais de pensée classique, ce qui implique plus qu'une nuance. Aristote et saint Thomas, plus que Bonald et de Maistre sont ses références, et ils ne sont pas invoqués à titre purement symbolique. Ce sont les exigences les plus impératives du monde d'aujourd'hui qui font appel à un approfondissement ontologique et anthropologique. Et elles s'affirment d'autant plus fortement que les responsables aux affaires sont démunis aussi bien de solutions pratiques que de références doctrinales de substitution : « *Les idéologies modernes sont épuisées et peinent à se renouveler.* »

C'est donc en vertu d'une pression politique de fond que se fait entendre de façon de plus en plus ouverte l'appel à une recherche de sens, à une clarification qui permettrait de comprendre les enjeux des interrogations contemporaines. Celles que la modernité ne parvient plus à satisfaire : « *Sous cet angle, le cycle de la toute-puissante modernité semble s'achever. Pour autant, la fin chaotique de ce monde n'est pas l'annonce d'un saut dans l'inconnu ni celle d'un grand vide. Même si elle est encore loin d'être partagée par tous, la philosophie classique renaît et se réaffirme dans tous les domaines de la politique : famille, économie, identité nationale, construction européenne etc.. La pression politique s'est inversée : voici venu le temps du " mouvement dextrogyre ".* » L'essai de Guillaume Bernard entend répondre à l'ensemble du défi, dans tous les domaines évoqués. Sans pouvoir le suivre dans le détail de son investigation, on se doit d'insister sur l'opposition frontale qu'il établit entre la pensée classique et la modernité. Opposition qui se concentre dans la notion de constructivisme contractualiste. Pour les modernes « *les corps sociaux ne sont plus un donné de l'ordre cosmologique des choses, ils sont supposés être une création des hommes.* » Tout en percevant bien les dangers d'un constructivisme débridé, on doit tout de même objecter que ce qui relève de l'humain est d'un autre ordre que celui du cosmos pur. Les nations tiennent leur consistance du fait qu'elles sont des communautés historiques élaborées au cours des siècles et dont le caractère patrimonial appelle d'autres possibles développements. La philosophie la plus classique a toujours considéré qu'il y avait composition de l'être, avec sa détermination et son indétermination. Ne convient-il pas aujourd'hui de bien évaluer la composition du mixte qui assurera la meilleure harmonie ?

Gérard LECLERC

Aude Lancelin, *Le monde libre*, Les liens qui libèrent, oct./2016, 240 pages, prix public : 19 €.

Guillaume Bernard, *La guerre à droite aura bien lieu*. Le mouvement dextrogyre, Desclée de Brouwer, oct./2016, coll. essai, 290 pages, prix public : 19,90 €.

C'est grave docteur ?

Journaliste de *L'Obs* attirée tant par le contenu des programmes scolaires que par les usages pédagogiques, Carole Barjon a publié cet automne *Mais qui sont les assassins de l'école ?*, un dur réquisitoire contre les têtes pensantes de la politique éducative.

Les symptômes alarment d'autant plus qu'ils sont durables. Est mise en exergue dans les pages du fameux rapport PISA de l'OCDE la baisse du niveau des petits Français dans les matières fondamentales. Persiste la tolérance aux fautes de grammaire pour encourager plutôt que sanctionner. Fleurissent ces consignes saturées de jargon (des « énoncés ancrés dans des situations d'énonciation » au « référentiel bondissant »), qui font rire les journalistes, bien moins les parents d'élèves. Une pléthore d'auteurs - enseignants, universitaires ou essayistes - ont décrit la situation de l'école d'aujourd'hui. Carole Barjon va au-delà et c'est son mérite : à l'issue d'une longue série d'entretiens menés auprès des acteurs de l'Éducation nationale, elle livre dans son dernier ouvrage un diagnostic sombre de l'administration que Claude Allègre qualifia jadis de Mammouth.

À bien considérer le processus décisionnel propre à l'Éducation nationale, les responsabilités diluées à tous les niveaux compromettent toute action du politique en profondeur. Depuis 1988 et l'arrivée au ministère de Lionel Jospin, le niveau de maîtrise du français et les connaissances en histoire-géographie se sont continuellement effondrées. Le « constructivisme » en vogue a fait de l'enfant l'artisan de son propre savoir. Et Marcel Gauchet de qualifier de « fracture éducative » ce bouleversement opéré au nom de la lutte contre les inégalités scolaires. Une certaine prise de conscience et un peu de bonne volonté transparaissent pourtant chez certains ministres, tel Gilles de Robien, engagé dans une vaine croisade pour substituer la méthode syllabique à la

méthode globale de lecture. Mais les décisions préjudiciables l'emportent toujours sur les tentatives de sauvetage. Ainsi François Fillon, ministre de l'Éducation nationale de 2004 à 2005, a-t-il fait inscrire dans la loi le principe de liberté pédagogique des enseignants dans l'espoir de permettre à la méthode syllabique de revenir au goût du jour, par la base. Mal lui en prit, cette liberté consacrée sert aujourd'hui d'argument aux professeurs qui s'accrochent aux méthodes globale et mixte. Plus récemment, Najat Vallaud-Belkacem a acté la modification des cycles du primaire qui étale l'apprentissage et repousse l'évaluation de la lecture. D'un même élan ravageur, elle a mis un terme aux classes bi-langues et européennes et à l'enseignement des langues anciennes comme discipline autonome, alors même que des études rigoureuses soulignaient l'effet bénéfique du latin sur les résultats généraux d'élèves issus de milieux populaires.

Les anciens ministres prétendent pourtant que l'école serait devenue la chasse gardée d'une poignée d'idéologues indéboulinables malgré les preuves scientifiques de l'échec de leurs méthodes. Dans les coulisses du ministère, s'affaire en effet un florilège d'experts trop écoutés. Qui adepte des théories de Célestin Freinet, qui émule de Pierre Bourdieu, qui laudateur de Philippe Meirieu. Ces spécialistes de pédagogie ont commis entre autres aberrations celle d'appliquer à des écoliers les méthodes de la recherche universitaire (travail par thématiques, transdisciplinarité...). Leurs idées pour l'école ont fait florès sans autre résultat que d'accroître les inégalités scolaires, ce qu'ils n'admettent qu'à demi-mot. Ils ne se livrent qu'à de tortueux *mea culpa*, préférant expliquer que la théorie reste bonne quoique mal appliquée. Dans le collimateur de Carole Barjon se trouve aussi l'inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN). Celle-ci a la mainmise sur les programmes, « rédigés sur un coin de table » dans « l'opacité absolue » aux dires de Luc Ferry. Nul n'est jamais parvenu à supprimer l'IGEN ni à la contour-

ner efficacement, relève la journaliste, d'autant qu'elle « peut compter sur l'inertie des parlementaires, lesquels se gardent bien de soulever toute question qui fâche ». La responsabilité des élus est donc engagée. Au bas de la hiérarchie, une partie des enseignants a fini par constituer une fronde larvée contre le système. Mais des pressions entre collègues existent toujours et les enseignants attachés aux anciennes méthodes doivent essuyer le procès en « pétaïnisme » de leurs collègues « progressistes ». Il n'est pas jusqu'aux éditeurs de manuels eux-mêmes de contribuer à la défaite des politiques éducatives en s'abritant derrière leur liberté éditoriale pour résister aux consignes gouvernementales.

L'échec de l'école est plurifactoriel et ce constat amer conduit à un cercle vicieux : la faute attribuée aux autres. « Les pédagogues pointent la responsabilité des "didacticiens" ; celle des formateurs ; les fabricants de programmes, qu'ils soient politiques ou administratifs, celle des éditeurs de manuels scolaires... Et tout le monde accuse en définitive les enseignants d'être "conservateurs" et de ne rien vouloir changer », déplore Carole Barjon en conclusion. Lorsqu'une enquête dresse un tour d'horizon aussi sombre de l'objet étudié, il est de coutume d'esquisser des perspectives susceptibles de changer la donne. L'auteur s'y essaie, sans y croire, car la belle mécanique de l'école républicaine tourne à vide. Pour toute une génération d'enfants, il est déjà trop tard.

Pierre NAULENT

Carole Barjon, *Mais qui sont les assassins de l'école ?*, Ed. Robert Laffont, coll. Mauvais esprit, sept./2016, 234 pages, prix public : 18 €.

Communiquer avec la NAR

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/gagir/donation>

Tél. : 01.42.97.42.57

Ouganda : Le 19 décembre, le Premier ministre du royaume du Rwenzuru a été arrêté quelques heures après que le roi **Charles Wesley Mumbere** a été inculpé de trahison, terrorisme, vol aggravé et meurtre. Fin novembre, des affrontements entre les forces gouvernementales et la garde royale avaient fait 151 morts. Le gouvernement accuse le roi de tenter de faire sécession et de vouloir proclamer l'indépendance de son royaume.

Libye : Le 21 décembre, l'ancien président du Conseil national de transition (CNT), **Mustafa Abdul Jalil**, annonce le retrait de son soutien à la restauration de la monarchie affirmant que les conditions pour celle-ci ne sont plus possibles ni d'actualité. Il y a quatre ans de cela, l'ancien dirigeant avait apporté officiellement son soutien à la restauration de la dynastie Senoussi affirmant que seul le prince **Mohammed** pouvait en tant que souverain apporter la stabilité à la Libye. Depuis la reprise de la guerre civile, les islamo-monarchistes ont perdu le contrôle de la Cyrénaïque.

Royaume-Uni : Le 22 décembre, dans une allocution radiophonique, le prince **Charles** s'est inquiété de la montée du populisme et des persécutions contre les minorités religieuses en Europe, qui lui rappellent plus que jamais « les sombres heures des années 1930. »

Népal : Le 26 décembre, dans un communiqué, l'ex-roi **Gyanendra** et le mouvement monarchiste RPP ont manifesté leur opposition à la future loi de fédéralisation que doit voter prochainement le Parlement, provoquant l'agacement des députés marxistes. Ces derniers ont accusé l'ancien monarque d'être à l'origine de la déstabilisation politique du pays.

Frederic de NATAL



La rédaction de **Royaliste** présente ses meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de santé à la Maison de France ainsi qu'à l'ensemble de ses lecteurs et de ses amis pour l'année 2017



Les rédacteurs de **Royaliste** et les responsables de la NAR

vous invitent à venir trinquer avec eux au

POT DE NOUVEL AN
le SAMEDI 14 JANVIER

à partir de 17 h et jusqu'à 19 h 30
dans les locaux de la NAR
38, rue Sibuet, 75012 Paris

À 18 h 00 : on tirera les rois
À 18 h 30 : allocution de Bertrand Renouvin

À Paris, la messe traditionnelle en hommage à Louis XVI aura lieu le samedi 21 janvier à 12 h 15 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2 place du Louvre, Paris 1^{er}

Un repas amical dans un restaurant voisin rassemblera ensuite amis et sympathisants de la NAR

Mardi 24 janvier 2017 à 19h00

Hommage aux royalistes morts
dans les camps nazis

Place Jacques et Mireille Renouvin
Paris 6^e (au croisement de la rue de Rennes
et de la rue Cassette)

Venez nombreux !

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (38, rue Sibuet, 75012 Paris) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

Mercredi 11 janvier : Jean-Clément Martin - Robespierre

Mercredi 18 janvier : Régis de Castelneau - Justice et opinion publique.

Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Rédacteur en chef :
Alain-Paul Nicolas

Com. paritaire :
05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - B.A.L. 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Pour l'unité nationale

On se souvient des mots prêtés au général de Gaulle évoquant Georges Bernanos à la Libération : « *Celui-là, je n'ai jamais pu l'atteler à mon char* ». Pourtant, l'écrivain avait été pendant la guerre parmi les plus gaulliens des gaullistes... Il faut bien sûr relire ces temps-ci « *Les grands cimetières sous la lune* » mais c'est le verbe utilisé par le général de Gaulle qui retient aujourd'hui mon attention. Atte-ler, c'est le mot d'un chef d'Etat longtemps chef de guerre, qu'il faut reprendre pour affronter une période de troubles.

Comment ? En expliquant aux candidats à la présidentielle qu'ils doivent avoir pour première ambition de s'atteler au rétablissement de l'unité nationale. Le président de la République est l'homme qui doit incarner cette unité – tel est bien le premier devoir de sa charge. Cela signifie que les candidats doivent cesser de nous payer de mots. Il y a depuis trop longtemps un baratin sur « *l'identité nationale* » à droite et un autre sur le « *vivre-ensemble* » à gauche qui provoquent de graves confusions sur fond d'évidences.

Evidence de l'identité, si l'on prend soin de dire qu'elle n'est rien d'autre que le synonyme de l'égalité, principe fondamental de notre République. Evidence de l'identité nationale si l'on prend soin de préciser que la nation française se définit par son histoire, toute son histoire, et par le droit qu'elle a engendrée.

Evidence du « *vivre-ensemble* » et même du « *vivre ensemble avec nos différences* » puisque nous l'avons toujours fait : la vieille France connaissait beaucoup plus de différences sociales, culturelles, linguistiques, coutumières que notre France moderne travaillée par de nombreux facteurs d'uniformisation.

Ces évidences n'ont plus cours. En réaction aux discours « *réalistes* » de l'économisme et de l'euro-péisme, on a bricolé les concepts d'identité et de différence pour fabriquer des semblants d'idéologie, identitaire et communautariste, qui fonctionnent toujours sur le mode de l'exclusion. La fiction identitaire ne fonctionne que dans le rejet de l'arabo-musulman fantasmé. La communauté élective répudie les principes communs à l'ensemble de la nation. Les diri-

geants politiques de droite et de gauche manipulent ces concepts et exploitent ces fantasmes pour gagner des voix, sans comprendre qu'ils portent de plus en plus atteinte à l'unité nationale dont ils devaient être les garants. Dans la presse écrite et radiophonique, les entrepreneurs de guerre civile prospèrent sur ce terreau. Double régression : les « *Indigènes* » de gauche refont les guerres coloniales et, à droite, les polémistes identitaires rêvent du grand nettoyage ethnique sans oser un réel engagement sur le mode serbe et croate.



Je ne prétends pas que nous sommes au bord de la guerre civile (1) mais il faut dénoncer les mots d'ordre belliqueux et bloquer les mécaniques violentes d'autant plus rapidement que les djihadistes veulent provoquer par leurs attentats la montée aux extrêmes. Attention cependant. L'unité nationale ne se refait pas à coup d'homélies sur les valeurs et d'injonctions moralisantes : c'est une exigence politique qui implique la mise en œuvre de principes politiques - les principes fondamentaux de notre droit. Dans l'histoire de France, l'unité nationale s'est faite par des actes de souveraineté qui affirmaient la force de l'Etat face aux divisions intérieures et l'indépendance de l'Etat face aux menaces extérieures. C'est ce que nie la gauche communautariste : elle vit hors sol, dans le rejet de notre collectivité. C'est ce que nie l'extrême droite identitaire, qui milite pour un sol purifié selon un programme a-national et antipolitique.

Un candidat à la présidence de la République ne saurait pactiser avec l'une ou l'autre de ces tendances – qu'il s'agisse de Jean-Luc Mélenchon exposé à l'extrême-gauche différentialiste ou de Marine Le Pen et de François Fillon exposés à la surenchère des identitaires. C'est la dialectique de l'unité et de la diversité qu'il fait faire prévaloir par de nouveaux actes de souveraineté libérant la France et les Français des assujettissements diplomatiques et militaires, économiques et monétaires. C'est en réaffirmant la souveraineté de la nation qu'un président de la République peut amener les citoyens, aussi divers soient-ils dans leurs appartenances religieuses et sociales, à se retrouver pour une cause commune, en « *attelant* » les plus décidés au service de l'Etat.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. sur mon blog : « Vers la guerre civile ? » <http://www.bertrand-renouvin.fr/des-discours-sur-la-guerre-3-chronique-128/>